

**DECRET N° 2011- 277 DU 02 AVRIL 2011**

portant approbation des états financiers de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) pour l'exercice clos au 31 décembre 2007.

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2010-350 du 19 juillet 2010 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2008-111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 2008-107 du 10 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique ;
- Vu** le décret n° 97-168 du 07 avril 1997 portant approbation des statuts de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique ;
- Sur** rapport du Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale ;
- Le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 06 février 2011.

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Sont approuvés les états financiers de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), pour l'exercice clos au 31 décembre 2007, tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.



**Article 2 :** Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 02 avril 2011

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Dr. Boni YAYI**

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement, de  
l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de  
l'Action Gouvernementale,



**Pascal Irénée KOUPAKI**

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,



**Idriss L. DAOUDA**

**AMPLIATIONS :** PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 CSM 2 MEF 4 MECPEAP 4 AUTRES MINISTERES 21  
SGG 4 DGBM-DCF-DGTC- DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-3 UAC-UNIPAR-ENAM 3  
FADESP-FDSP 2 INSAE 1 JO 1.-